

un certain nombre d'années et que les agriculteurs de l'Ouest avaient perdu beaucoup d'argent.

Je reviens sur l'idée que la proposition avait pour but de stimuler les ventes. A la vérité, on prétend qu'il y a désaccord entre le premier ministre et le ministre de l'Agriculture. Il est sûr qu'un ministre de la Couronne peut se présenter devant une association d'agriculteurs et formuler certaines propositions. Cela n'en fait pas des lois. Je croyais que lorsque nous voulions mettre une mesure en vigueur, nous le faisons ici, au Parlement. Le ministre a présenté certaines suggestions et il a demandé aux intéressés ce qu'ils en pensaient. En supposant que le syndicat du blé de la Saskatchewan se serait montré défavorable, quel mal cela aurait-il fait? Lorsqu'on a interrogé le premier ministre à ce sujet, j'ai cru comprendre qu'il avait simplement répondu que telle n'était pas la politique du gouvernement. Il n'a pas dit que cela ne serait pas la politique du gouvernement ni que le gouvernement n'examinerait pas la question. A mon avis, il demandait aux cultivateurs de l'Ouest de considérer ce qui serait bon pour l'Ouest canadien; c'est la seule interprétation qu'il convient de donner au discours qu'a prononcé le ministre de l'Agriculture.

Pareille situation évoque en moi l'heure où le soir s'étend sur la prairie, quand le soleil de couche tôt et que le coyote se met à hurler parce que la faim lui ronge les entrailles. Ces gens de l'opposition hurlent comme des coyotes parce que leurs ventres ont faim de pouvoir. Telle est la façon d'interpréter leur attitude à l'égard des propositions faites par le ministre de l'Agriculture. Le ministre est tout simplement allé à Regina discuter des problèmes des producteurs de blé avec les associations intéressées, afin de permettre des échanges de vues et d'en arriver à des solutions.

Je voudrais dire un mot au sujet des ventes de blé. Pendant que le distingué chef de l'opposition parlait, je me suis levé et lui ai posé une question. Je lui ai demandé: «Êtes-vous contre les ventes de blé à la Chine ou contre les ventes de blé déjà faites à la Chine?» Il m'a répondu: «Si vous m'aviez écouté, vous sauriez ce que j'en pense.» J'ignore ce qu'il a dit à Halifax ou ailleurs, mais les journaux donnent à entendre qu'il ne nous a pas appuyés. Pourquoi alors, s'il voulait le faire inscrire au compte rendu, n'a-t-il pas saisi l'occasion de déclarer: «Oui, j'approuve les ventes qui ont été faites.» Je lui ai posé une deuxième question: «Dans la conjoncture actuelle, seriez-vous en faveur de nouvelles ventes?» Il m'a donné la même sorte de réponse équivoque. Je dirai au député d'Assiniboia, que cette équivoque, les gens de

l'Ouest ne l'avaient pas parce qu'ils ne comprennent pas, vous ne comprenez pas, nous ne comprenons pas et personne n'y comprendra jamais rien.

Voyons maintenant un autre de leurs arguments. Il n'est pas un homme né sur une terre à blé qui ne connaisse pas l'histoire de la Commission canadienne du blé. J'en ai parlé dans mon dernier discours au Parlement, mais il vaut la peine de revenir sur le sujet. Les libéraux voudraient faire croire aux cultivateurs de l'Ouest que les mesures que nous avons prises dans le domaine de l'agriculture ont affaibli les pouvoirs de la Commission du blé. Revoyons un peu ce qu'ils ont fait pour la Commission dans le passé. Qui a créé la Commission canadienne du blé? Un gouvernement conservateur. Qui a voulu l'abolir quand ils ont repris le pouvoir en 1935? Pendant l'ajournement, je me suis donné la peine de relire le compte rendu des débats de cette époque. M. Mackenzie King est revenu au pouvoir et M. McFarland a été congédié. Ils voulaient détruire la Commission du blé qu'ils blâmaient des excédents de blé, du prix du blé et de tout ce qu'on voudra. Ils ont dit aux agriculteurs de se débrouiller tout seuls. Toutefois, les groupes influents de l'Ouest ainsi que notre parti, qui formaient alors l'opposition, ont appuyé la Commission et je dois reconnaître que la CCF a adopté la même attitude. Par conséquent, les libéraux renoncèrent à leur projet. Tous ceux qui étaient déjà députés à cette époque et qui ont pris part à ces débats s'en souviennent certainement.

Et la Commission canadienne du blé? Elle a été créée pour organiser la vente du blé. C'est elle aussi qui a fixé le premier prix minimum de 87.5c. le boisseau de blé. Ce prix minimum du blé a été établi par les conservateurs. Qu'est-ce que les libéraux ont fait de la Commission canadienne du blé sous leur régime? Ici, je passe la parole à un spécialiste du commerce des céréales canadiennes, M. MacGibbon, ancien membre de la Commission. Quelques-uns d'entre nous s'en souviennent, car mon père, à cette époque, vivait de la culture du blé dans la circonscription de Rosetown-Biggar et, grâce à la politique agricole du gouvernement libéral d'alors, il fut un de ceux qui ont globalement perdu 600 millions de dollars.

Voyons ce que l'érudite spécialiste disait à propos des fonctions de la Commission canadienne du blé (page 66):

Il convient toutefois de noter que même si les initiatives du gouvernement cherchaient à accorder aux producteurs de blé une protection de base, les mesures générales de réglementation adoptées en temps de guerre pour empêcher les prix de monter frappaient le blé plus sévèrement que toute autre denrée.

Les libéraux se sont servis de la Commission canadienne du blé pour assujettir le blé,